

AVANCEMENT DE GRADE

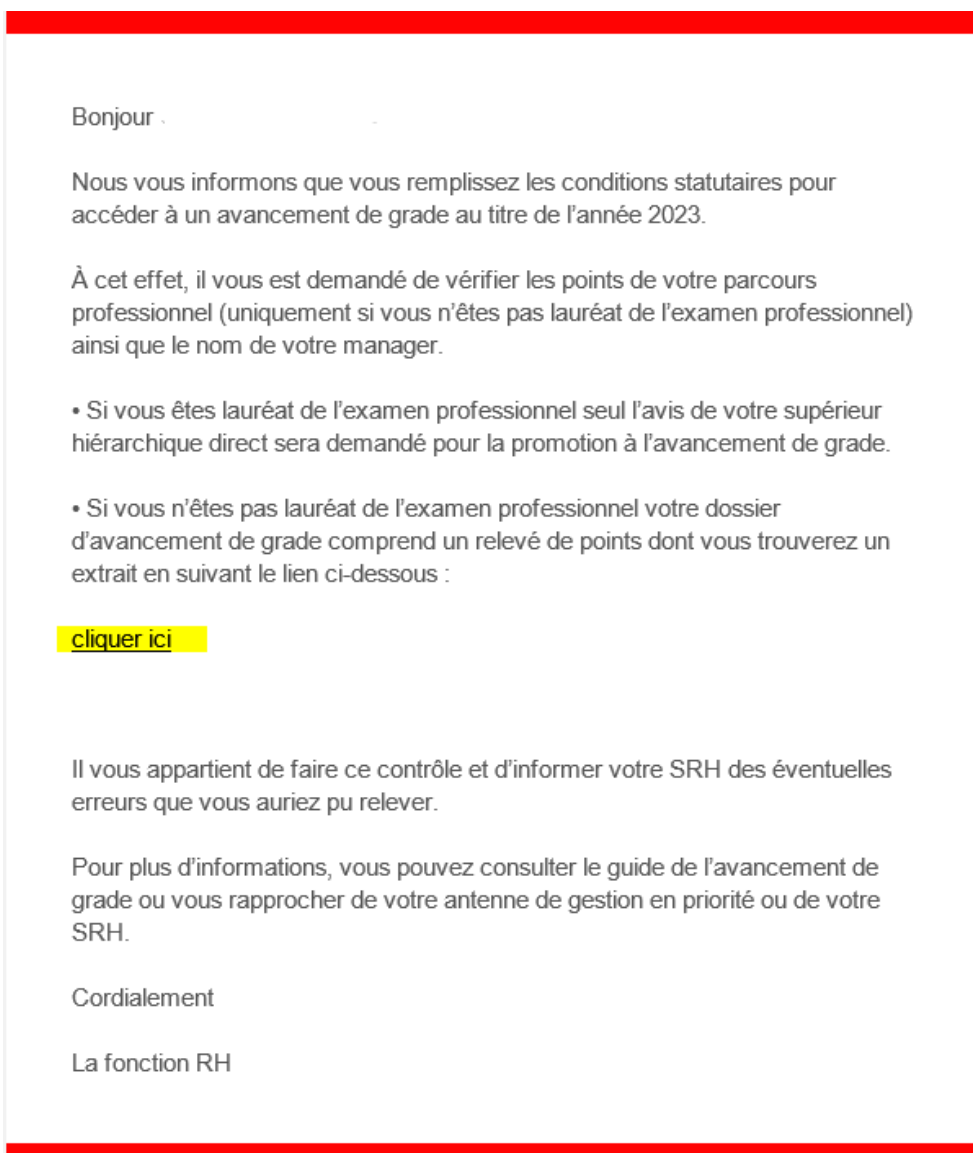
Procédure **agent** utilisation du formulaire dématérialisé dans
PUBLIK

A.	Avancement de grade à l'ancienneté :	4
B.	Avancement de grade au titre de l'examen professionnel.....	7

Cette année, vous remplissez les conditions pour être promouvable à un grade d'avancement.

Les différentes étapes du processus restent identiques mais se font par voie dématérialisée. Cette procédure vous guide pas à pas dans les actions que vous avez à accomplir pour valider le formulaire.

Vous allez recevoir le message ci-dessous par mail avec pour objet : « Campagne d'avancement de grade 2023 ».



Activez le lien « [cliquez ici](#) »

Si c'est votre **1^{ère} connexion** sur le portail de la Métropole de Lyon, vous devez d'abord vous authentifier en renseignant plusieurs écrans :

- 1- Identifiant et mot de passe
- 2- Questions / réponses
- 3- Numéro de téléphone mobile et adresse e-mail
- 4- Acceptation de la Charte informatique
- 5- Sécurisation de la connexion

➔ **Toutes ces étapes ne sont à faire qu'une fois.**



Cette procédure est accessible sur Comète.

« Guide connexion Sign and go »

En cas de difficulté contacter le CIME (04 78 63 43 56)

Vous aurez alors accès à l'écran suivant



Accueil > Retour à l'intranet Comète

Avancement de grade

1 Campagne d'avancement de grade : introduction

Nous vous informons que vous remplissez les conditions statutaires pour accéder à un avancement de grade au titre de l'année 2023.

2 Formulaire avancement de grade

À cet effet, il vous est demandé de vérifier les points de votre parcours professionnel (uniquement si vous n'êtes pas lauréat de l'examen professionnel) ainsi que le nom de votre manager.

- Si vous êtes lauréat de l'examen professionnel Seul l'avis de votre supérieur hiérarchique direct sera demandé pour la promotion à l'avancement de grade.

- Si vous n'êtes pas lauréat de l'examen professionnel Votre dossier d'avancement de grade comprend un relevé de points dont vous trouverez un extrait en suivant le lien ci-dessous :

Il vous appartient de faire ce contrôle et d'informer votre SRH des éventuelles erreurs que vous auriez pu relever.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide de l'avancement de grade ou vous rapprocher de votre antenne de gestion en priorité ou de votre SRH.

Cordialement

La fonction RH

[Suivant](#) [Abandonner](#)

Cliquer sur « Suivant »

A. Avancement de grade à l'ancienneté :

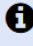
Votre dossier d'avancement de grade comprend un relevé de points en lien avec votre parcours professionnel qu'il vous faut contrôler

En plus de ce nombre de points, vous devez également valider le nom de votre manager qui sera en charge de l'évaluation.

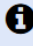
2 possibilités :

1) Vous êtes d'accord avec les informations affichées :

- 1 Campagne d'avancement de grade : introduction
- 2 **Formulaire avancement de grade**

 Avancement de grade au titre de l'ancienneté	
Matricule *	Affectation *
_____	_____
Nom *	1 *
_____	_____
Grade actuel *	Echelon *
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	4
Ancienneté dans la fonction publique *	Diversité du parcours (Parcours antérieur réalisé hors de la Fonction publique) *
2	0
Mode d'accès au cadre d'emplois (pris en compte sur tout le cadre d'emplois) *	Formation de professionnalisation et de perfectionnement *
0	0

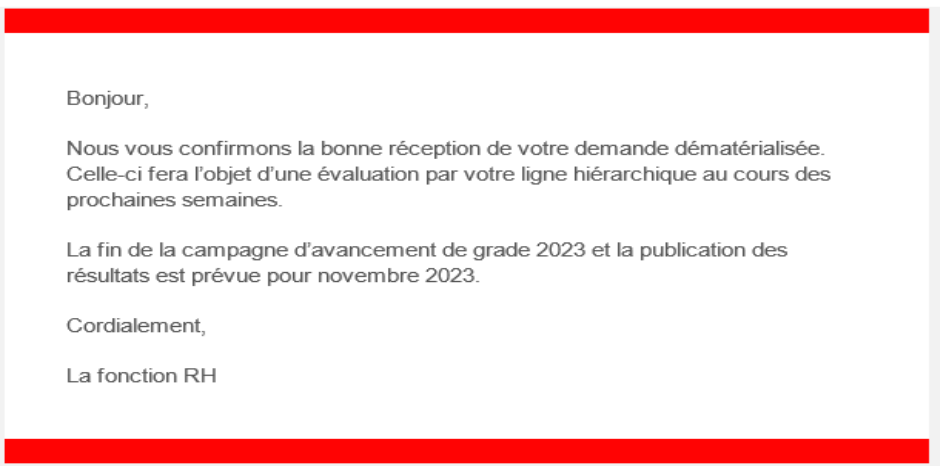
Le nom de votre responsable est

 Si vous êtes d'accord avec les informations affichées vous pouvez cliquer sur valider. Si vous voulez adresser une demande de modification à votre service RH pour modifier le nom du manager ou corriger les points attribuer, merci de cocher la case " Je demande une modification " et de détailler votre demande. Celle-ci sera analysée par votre service RH.

Je demande une modification

Cliquer sur « Valider »

En retour, un message de confirmation vous sera envoyé. Votre demande fera l'objet d'une évaluation par votre ligne hiérarchique.



2) Si les informations concernant votre N+1 ou le nombre de points attribués ne sont pas corrects, vous pouvez en demander la modification à votre service ressources humaines (SRH)

- 1 Campagne d'avancement de grade : introduction
- 2 Formulaire avancement de grade**

i Avancement de grade au titre de l'ancienneté

Matricule *	Affectation *
[REDACTED]	DSHE/Dir Adoption
Nom *	Prénom *
[REDACTED]	[REDACTED]
Grade actuel *	Echelon *
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	4
Ancienneté dans la fonction publique *	Diversité du parcours (Parcours antérieur réalisé hors de la Fonction publique) *
17	5
Mode d'accès au cadre d'emplois (pris en compte sur tout le cadre d'emplois) *	Formation de professionnalisation et de perfectionnement *
5	1

Le nom de votre responsable est [REDACTED]

i Si vous êtes d'accord avec les informations affichées vous pouvez cliquer sur valider. Si vous voulez adresser une demande de modification à votre service RH pour modifier le nom du manager ou corriger les points attribuer, merci de cocher la case " Je demande une modification " et de détailler votre demande. Celle-ci sera analysée par votre service RH.

Je demande une modification

Demander un changement de supérieur hiérarchique (et ou de point dans le cadre d'une campagne hors examen professionnel) *

Exemple : " Mon responsable n'est pas celui indiqué ..." ou "Une formation n'est pas prise en compte"

Précédent

Valider

Abandonner

En retour, un message de confirmation vous sera envoyé.

Bonjour,

Nous vous confirmons la bonne réception de votre demande dématérialisée. Celle-ci fera l'objet d'une évaluation par votre ligne hiérarchique au cours des prochaines semaines. Si vous avez demandé une modification, celle-ci sera traitée par votre service RH.

La fin de campagne d'avancement de grade ainsi que la publication des listes est prévue pour la fin d'année 2023.

Cordialement,

La fonction RH

Votre demande fera alors l'objet d'une analyse par votre service RH, qui le cas échéant apportera une correction et adressera le formulaire à votre N+1

B. Avancement de grade au titre de l'examen professionnel

Lors du lancement de la campagne d'avancement de grade, vous recevez un mail vous informant que vous remplissez les conditions préalables à l'avancement de grade au titre de la réussite d'un examen professionnel.

Vous allez recevoir le message ci-dessous avec pour objet : « Campagne d'avancement de grade 2023 ».

Bonjour

Nous vous informons que vous remplissez les conditions statutaires pour accéder à un avancement de grade au titre de l'année 2023.

Vous êtes lauréat de l'examen professionnel, l'avis de votre supérieur hiérarchique direct sera demandé pour la promotion à l'avancement de grade.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide de l'avancement de grade ou vous rapprocher de votre antenne de gestion en priorité ou de votre SRH.

Cordialement La fonction RH

Votre supérieur hiérarchique a également reçu un mail lui demandant de bien vouloir donner son avis dans l'outil.